

24 novembre 2009
Conseil du conservation du Nouveau-Brunswick
Tracy Glynn et Betty St. Pierre

Les femmes de Kedgwick présentent une pétition contre la pulvérisation de pesticides sur la forêt au gouvernement

Fredericton - Betty St. Pierre sera à Fredericton aujourd'hui, le 24 novembre pour présenter une pétition de plus de 5 000 signatures contre la pulvérisation aérienne de la forêt au gouvernement à la législature à 13h00. St. Pierre indique que son message pour le gouvernement provincial est d'interdire tous les pesticides. En plus de la pétition, elle et un groupe de femmes ont tenu des manifestations de la communauté dans Kedgwick contre de la pulvérisation aérienne des forêts.

Le 4 septembre des personnes travaillant dans les bois au Nord du Nouveau-Brunswick, dont plus de 50 femmes occupées à planter des arbres, ont été éclaboussées avec des produits chimiques à partir d'un hélicoptère qui pulvérisait la forêt publique pour tuer les feuillus dans une plantation de résineux jeunes.

La plupart de ces hommes et femmes ont peur de parler publiquement de l'événement par crainte de perdre leur emploi à la plantation d'arbres. St. Pierre, qui a comme métier le mesurage de bois, dit que quelqu'un doit prendre la parole. «Nous en avons eu assez. Ils font peur au monde en disant qu'il n'y aura pas de travail.»

St. Pierre affirme que, depuis l'incident, de nombreuses personnes ont fait le récit de gens qui ont été pulvérisés pendant qu'ils pêchaient ou en travaillaient dans les bois. «Un homme a signalé la mortalité de poissons le long d'un ruisseau près d'ici après la dernière pulvérisation. Il n'est pas normal de faire ça à la forêt. Nous ne pouvons pas prouver que nous sommes malades en raison de la pulvérisation, mais le cancer et les pesticides ont été liés. Les gens commencent à se demander pourquoi autant de gens dans notre communauté, au nord du Nouveau-Brunswick, ont le cancer et les cancers rares,» a déclaré St. Pierre.

Le Conseil de conservation du Nouveau-Brunswick soutient les efforts de St. Pierre et d'autres dans sa communauté qui invitent le gouvernement provincial à enlever les toxines de notre forêt. «Il y a quelque chose fondamentalement mal avec la manière que nous traitons les personnes, les ouvriers et la forêt du Nouveau Brunswick,» a indiqué Tracy Glynn, coordinatrice de la campagne de la forêt avec le Conseil de conservation. «La province du Nouveau-Brunswick a annoncé un nouveau plan pour la forêt qui permettrait la superficie des plantations sur les terres publiques d'augmenter à 28 %. Des plantations additionnelles signifieront une augmentation de la pulvérisation d'herbicides. C'est pour cela que l'augmentation de la superficie des plantations préoccupe un groupe de scientifiques qui travaillent avec le Groupe de recherche sur l'écosystème de la grande région de Fundy. Ils recommandent que les plantations ne dépassent plus de 15 % de la superficie forestière afin de préserver la biodiversité.»

Aucun herbicide n'a été pulvérisé sur les forêts publiques du Québec depuis 2001.

-30-

Betty St. Pierre, 506 284-0847
Tracy Glynn, 506 458-8747, forest@conservationcouncil.ca